

04.11.92.M.S.
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DES REFORMES
ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION
DES CARRIERES ADMINISTRATIVES

du 19 Juin 1993

SECRET N° 93-296 /MFPRA.DGFP.DGCA.SAV.
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1990
de certains Fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I Des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Travail Administration Générale et dressant la liste des Fonctionnaires de ces mêmes cadres avançant à l'ancienneté à trois (3) ans en tête MOUNDOSSO

(Albert.)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/IAS :

(/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;

(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 09 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/426 du 29 Décembre 1962, fixant le statut commun des cadres de la catégorie A des SAF ;

(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/496/FP du 05 Juillet 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 85/260 du 05 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990, portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;

(/u le décret n° 92/975 du 5 Décembre 1992, portant nomination de Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 92/978 du 25 Décembre 1992, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 92/979 du 25 Décembre 1992, portant organisation des intérim des membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ; Administrative

(/u le Procès-verbal de la Commission Paritaire d'avancement réunie à Brazzaville, le 16 Août 1992.-

SECRET :

.../...

ARTICLE 1er. - Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1990, les Fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - S.A.F. - (Travail et Administration Générale) dont les noms suivent ACC = néant.

I/- TRAVAIL

1 - ADMINISTRATEURS

POUR LE 3° ECHELON A DEUX (2) ANS

- MOUNBOSSO (Albert) D.G.T.
- BELE - TOKO AGHWA (François) DGT
- LOUDI (Sylvain)
- NGANKOU (Charles, Nazaire) M.F.B.

POUR LE 4° ECHELON A DEUX (2) ANS

- ETICHAULT (Paul Lombert) MFERH
- MBAKIDI née OBOYO (Marguërite) O.N.B.M.O.

POUR LE 5° ECHELON A DEUX (2) ANS

- BAKONGO (David) DRT/Sangha
- ELENGA (Boniface) MSAS/Cuvette

2) ADMINISTRATEUR EN CHEF

POUR LE 3° ECHELON A DEUX (2) ans

- KIMBALA Joseph M.F.B.

II/- ADMINISTRATION GENERALE

1) ADMINISTRATEURS

POUR LE 2° ECHELON A DEUX (2) ans

- BIKA BAYINAT née LELO TCHIMAMBOU (Jenaïde) MESSPS.
- BEAULT-BELLO (Bellard) M.F.B.
- NGOUMA (Philippe) MTPCU.

- ZOMBILLA GOLA/Gabriel M. F. B.

.../...

A 30 MOIS

- OBONGO-ANGA Franchel

● MCFME.

POUR LE 3° ECHELON A DEUX (2) ANS

- MASSOUSSA-MBONGO (Jacques)

M.F.D.

POUR LE 4° ECHELON A DEUX (2) ANS

- BAKELA (Jean Pierre) ✓

M.F.B.

A 30 MOIS

- MOUANDA (Jean Antoine Abel) ✓

Logistique

POUR LE 5° ECHELON A DEUX (2) ANS

- BOUANDJI-LOUEMBA (Jean Félix) ✓

MABC.

A 30 MOIS

- MAVOUNGOU-MOVLIS (Paul Sébastien) ✓

SEMICO.

POUR LE 6° ECHELON A DEUX (2) ANS

- ANGORD (Bruno Antoine)

MABC.

- IMBOULA-NTSOUMOU (Jean) ✓

MCFME.

A 30 MOIS

- MALOULA (Alexandre)

M.F.B.

- MOUSSA (Jean Daniel Edgard)

DREL.

POUR LE 7° ECHELON A DEUX (2) ANS

- DENGUET née GALLOY (Bernadette) ✓

Présidence

- KINOUMI (Jacques) ✓

MCFME

.../...

POUR LE 8° ECHELON A DEUX (2) ANS

- HOLLAT née MUYINDZA (Cécile)

PARLEMENT

3) ADMINISTRATEUR EN CHEF

POUR LE 3° ECHELON A DEUX (2) ANS

- KISSISSOU-BOMA (Jean Royal)

MTERH.

- MAHOUNGOU-MANU (Dieudonné)

AGIP.R.

- PANA Gilbert

MTDR.

ARTICLE 2. - Avanceront en conséquence à l'ancienneté à trois (3) ans.

II ADMINISTRATION GENERALE

1 ADMINISTRATEURS

POUR LE 2° ECHELON

- MOUBIMA (Ignace)
- VOUKAMBA (Jean Baptiste)

D.G.D.

M.F.B.

ARTICLE 3. - Le présent décret sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

BRUZAVILLE, le 19 Juin 1993

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives,

Jean Prosper KOYO.-

Claude Antoine DA COSTA.-

APPLIICATIONS :

JORC.....	1	M.I.D.....	1	DOSSIERS.....	58
DGFP/DGCh.....	4	Logistique ...	1	SGG/BC.....	1./-
D.G.B/DGCF....	4	MAEC.....	1		
BSTAT/DGFP....	1	SEMICO.....	1		
MTSS.....	1	MCPME.....	1		
CNEMO.....	1	PRESIDENCE....	1		
M.F.B.....	1	P.C.T.....	1		
MSAS.....	1	C.S.R.....	4		
MESRD.....	1	MJDR.....	2		
MTPCU.....	1	INTERESSES....	29		